

Lutte contre l'illettrisme : les arts visuels s'exposent à l'hôtel du département

À l'occasion de la 11^e édition des [Journées Nationales d'Action de lutte contre l'illettrisme \(JNAI\)](#), organisées du 8 au 15 septembre prochains par l'[Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme](#), le conseil départemental présente au public une nouvelle exposition collective d'arts visuels dans l'espace Michel-Delpéch de l'hôtel du département. Conçue en partenariat avec le [Centre de Ressources Illettrisme Analphabétisme du Loir et Cher \(CRIA41\)](#), cette exposition rassemble, jusqu'au 22 septembre, des œuvres réalisées par des artistes Loir-et-Chériens, inspirées par les situations d'illettrisme et ses conséquences.

Dans le cadre du [plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme](#), le conseil départemental et ses partenaires agissent pour réduire cette fracture sociale. Parmi les actions menées, le conseil départemental et le CRIA 41 organisant depuis 2023 une exposition d'œuvres réalisées par des artistes locaux.

« Cette exposition mêlant arts visuels et textes rassemble des œuvres d'artistes locaux qui traduisent les réalités et les défis face à l'illettrisme et l'illectronisme. Le conseil départemental a souhaité donner une place centrale aux jeunes dans cette initiative. Leur participation à l'exposition témoigne de la volonté d'inclure toutes les générations dans cette prise de conscience. » explique Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance.

« Grâce à cette exposition, la problématique de l'illettrisme jusque-là tabou dans notre société, est devenu un objet de discussion visible, abordable et abordé. La réponse forte et massive des artistes à l'[appel à projet lancé en mai dernier](#) favorise une prise de conscience très élargie sur tous les territoires du département. Ne pas savoir lire et écrire correctement en Loir-et-Cher n'est plus ni un tabou, ni une honte. » déclare Tania André, vice-présidente du conseil départemental chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

« Les talents et expressions multiples permettent de poser un éclairage réel sur cette fracture sociale et culturelle qu'est l'illettrisme. Rappelons que 10% de la population entre 16 et 64 ans est touchée par l'illettrisme. Aussi le soutien des artistes du Loir-et-Cher à cette cause, est inestimable car il aboutit à la sensibilisation d'un public plus large et plus diversifié. Une exposition permet à chacun d'entre nous de réaliser l'ampleur du phénomène, de pouvoir regarder autour de soi et de se sentir concerné. » ajoute Geneviève Baraban, en charge du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.



05 SEPT
22 SEPT
2024

EXPOSITION

QUAND LES ARTS VISUELS RENCONTRENT L'ILLETTRISME

Cloître - Hôtel du département à Blois
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h
Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, ouverture exceptionnelle les 21 et 22 septembre de 15 h à 18 h
Entrée libre

CRIA41

LOIR&CHER
notre département

« Cette année, l'idée proposée aux artistes d'associer un texte à une œuvre visuelle propose deux approches qui nous font toucher du doigt que l'on peut vibrer à la beauté des choses, sans lire ni écrire. » conclut Claire Baudin présidente CRIA 41.

Toutes les formes d'arts visuels (peinture, dessin, sculpture, vidéo, photographie, visuels et technologies nouvelles...) ont été invitées à participer avec une seule contrainte : les artistes devaient être Loir-et-Chériens.

Chef de file des solidarités et de l'insertion, le conseil départemental considère le repérage des publics en difficulté et leur accompagnement comme une priorité pour favoriser notamment le retour à l'emploi. Il mène depuis 2018 une politique volontariste qui a permis une prise de conscience collective de la situation de l'illettrisme et de l'illectronisme. Elle a notamment contribué à susciter l'intérêt des partenaires associatifs et institutionnels. Prise en compte de manière transverse par l'ensemble des directions du conseil départemental, la problématique de l'illettrisme et de l'illectronisme a contribué à la mise en place de projets concrets en direction des usagers et des professionnels concernés en matière de prévention, de formation, de partenariats et de mise en œuvre d'outils.

Cette dynamique se traduit par :

- un nombre de personnes engagées dans les actions multiplié au moins par 10,
- un développement de nouveaux maillages partenariaux notamment au sein des entreprises et des collectivités (élus et techniciens),
- l'engagement, chaque mois, d'entreprises, notamment par de nombreuses formations pour les professionnels et les bénévoles,
- des demandes de plus en plus nombreuses de personnes en situation d'illettrisme pour venir en formation au CRIA 41,
- des bénévoles plus nombreux et formés à la fonction de formateur/trice pour répondre aux besoins des apprenants.

Entrée libre

Jusqu'au 22 septembre à l'hôtel du département à Blois.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30

**Ouverture exceptionnelle les 21 et 22 septembre de 15 à 18 h
dans le cadre des Journées européennes du patrimoine**

Pour aller plus loin :

[Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme](#)

<http://www.cria41.org/>

[Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme](#)